



**COMPTE RENDU DU
COMITE DE PROGRAMMATION N°22
DU GAL LOIRE BEAUCE
DU 25/04/2022**



Les membres du comité de programmation se sont réunis le 25 avril 2022 à 18h00 à la salle François Villon de Saint-Ay.

Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Muriel BATAILLE (Tournois), Odile BRET (Beauce la Romaine), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Denis PELÉ (St-Pérvy-la-Colombe).

Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Bastien ROUSSEAU (MFR de Chaingy), Magali BERRUET (Fous de Bassan !), Marie-Dominique BOUR (AMAP Terres d'Ardoux), Pascal CHATEIGNER (Chambre d'agriculture), Gérard COGNEAU (Valimage), Gérard DEGRAVE (UDAF 45), Rémi DUMERY (Exploitant agricole - Boulay-les-Barres), Emmanuelle FESNEAU (citoyenne), Laurent GASNIER (Hommes et Territoires), Frédéric GOND (Exploitant agricole - Tavers), Guillaume PERDEREAU (Chambre d'agriculture), Marc-Antoine PERDEREAU (l'Embouchure), François POINTEREAU (Racines Pays Loire Beauce), John POWER (Loiret Nature Environnement).

Pour les invités : Katia COUETTE (Chambre d'Agriculture du Loiret), Patrice BLANCHARD (3 Cats Films)

Equipe technique : Elsa BARON (chargée de mission LEADER), Yvan BOZEC (agent de développement/directeur), Emilie BAILLIF (chargée de mission Energie Climat).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de binômes membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents votants	Membres présents votants le 25/04/2022	Au moins 50 % des présents votants sont des privés	Privés présents votants le 25/04/2022
32	15	17	17	20	9	13

I) Etat d'avancement du programme 2014-2022

M. le Président présente l'état d'avancement du programme.

A ce jour, voici la répartition du nombre de dossiers par stade :

- 60 dossiers déposés auprès du GAL, 44 dossiers avec avis d'opportunité favorable, 39 dossiers programmés, 35 dossiers conventionnés, 27 dossiers payés en totalité.

En termes de montants :

- 1 203 490,89 € soit 93,33% en avis d'opportunité,
- 1 032 827,93 € soit 80,10% programmés,
- 927 122,68 € soit 71,90% conventionnés,
- 730 320,59 € soit 56,64% payés.

Il reste actuellement **236 638,24 €** de crédits à consommer dans la maquette financière (soit 18,3%).

▪ Maquette financière intégrant les crédits complémentaires 2021-2022

Fiche Action	Enveloppe totale FEADER allouée	% Enveloppe totale	Montant FEADER potentiel (opportunité) 25/04/22	Montant FEADER engagé (convention)	% fiche action engagé	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	176 200 €	14 %	0 €	132 599,66 €	75,26 %	117 752,38 €	66,83 %
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	135 500 €	10 %	0 €	78 405,78 €	57,86 %	44 210,96 €	32,63 %
3) Continuités écologiques et consommations responsables	207 900 €	16 %	0 €	117 599,90 €	56,57 %	76 870,85 €	36,97 %
4) Agriculture durable	100 000 €	8 %	0 €	87 586,86 €	87,59 %	52 717,74 €	52,72 %
5) Culture et dialogue	199 000 €	15 %	15 600 €	144 552,16 €	72,64 %	131 189,04 €	65,92 %
6) Coopération	148 400 €	12 %	0 €	104 252,14 €	70,25 %	93 943,84 €	63,30 %
7) Animation et fonctionnement du GAL	322 500 €	25 %	0 €	262 126,18 €	81,28 %	213 635,78 €	66,24 %
TOTAL	1 289 500 €	100 %	76 556,10 €	927 122,68 €	71,90 %	730 320,59€	56,64 %

II) Programmation

▪ **3 Cats Films : « La malédiction des Dunois »**

Fiche action 5 « La culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique »

Présentation par Patrice BLANCHARD, président de 3 Cats Films

Patrice BLANCHARD se présente, il est membre du comité des fêtes de Beaugency et s'est impliqué au niveau professionnel dans plusieurs projets artistiques (celui de West Side Story à Orléans ainsi que les sons et lumières de Cléry-Saint-André). Il a connu le programme LEADER grâce à Davy MASSON de Tourisme Loiret.

Ce projet porté par 3 Cats Films est issu de la volonté de produire un scénario policier original autour du patrimoine du Val de Loire. Le résumé est le suivant : après un meurtre à Beaugency, une équipe de policiers va devoir, de nos jours, résoudre une enquête dont l'origine remonte au XV^{ème} siècle et déjouer ainsi les projets d'un clan mystique. Le scénario romancé retrace l'histoire de parchemins ayant traversé les siècles et étant réapparus de nos jours. Les tournages ont déjà été réalisés à Orléans, Beaugency et Cléry-St-André. Les fonds LEADER sont donc sollicités en fin de projet sur la bande son qui serait réalisée par un orchestre. L'objectif serait de faire travailler une équipe technique ainsi que des musiciens locaux.

Plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Cachet compositeur	6 000,00 €	LEADER (57,8%)	15 000,00 €
Cachet enregistrement orchestre	17 000,00 €	CC des Terres du Val de Loire (7,7%)	2 000,00 €
Technicien mixage son	3 000,00 €	PACT Centre Val de Loire artistique (11,5%)	3 000,00 €
		Beaugency (11,5%)	3 000,00 €
		Département (7,7%)	2 000,00 €
		Cléry-Saint-André (3,8%)	1 000,00 €
TOTAL	26 000,00 €	TOTAL	26 000,00 €

Les membres du comité de pilotage avaient déjà examiné ce projet le 15/02/2022. Suite à cet examen, des réponses avaient été apportées par le porteur de projet :

- Le circuit de diffusion du film envisagé ? La région Centre-Val de Loire dans un premier temps.
- La diffusion du film sera-t-elle gratuite pour les communes ayant accueilli le lieu de tournage ? Oui pour les villes de Beaugency, Cléry-St-André et Meung-sur-Loire.
- La diffusion sera-t-elle gratuite pour les communes constitutives du programme LEADER ? Tout dépendra du diffuseur. Mais si LEADER est partenaire du projet, pourquoi pas ? Une partie peut être ? Tout dépendra aussi du montant de la subvention. Cette discussion reste ouverte.
- Avez-vous des accords avec les cinémas Le Dunois (Beaugency), La fabrique (Meung-sur-Loire) et le Cinémobile ? Oui pour Beaugency et pas encore pour les autres, nous attendons que la bande annonce du film soit prête pour approcher tous les diffuseurs.
- Ce film a-t-il reçu des financements de la part d'Orléans ? Oui, une subvention de 1 500 €.
- Est-il possible d'avoir le plan de financement global du projet ?

LA MALEDICTION DES DUNOIS

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	Dépenses TTC	Financeurs	Montant
Cachet compositeur	6 000.00 €	Crédit agricole Beaugency	500.00 €
Cachet enregistrement orchestre	17 000.00 €	Hello Asso	3 330.00 €
Technicien mixage son	3 000.00 €	Ville d'Orleans	1 500.00 €
Catering comédiens	3 500.00 €	PACT	20 240.00 €
		LEADER	15 000.00 €
		Ville de Beaugency	3 000.00 €
Techniciens tournage	9 000.00 €	Credit agricole Régional	7 700.00 €
Charges sociales	8 000.00 €	Communauté de Communes	2 000.00 €
VB presta	8 000.00 €	Ville de Cléry St André	1 000.00 €
Technicien post prod	3 000.00 €	Comité des fêtes de Beaugency	5 000.00 €
Maquillage	520.00 €	Don Louise Breton	2 000.00 €
Location materiel	1 200.00 €		
Assurance	200.00 €		
Frais bancaires	150.00 €		
Comptable	1 000.00 €		
Voyages	700.00 €		
TOTAL	61 270.00 €	TOTAL	61 270.00 €

❖ Avis du COPIL LEADER du 22/03/22 : ne se prononce pas (cf. Annexe 2)

Echanges des membres du comité de programmation :

Clarisse CAZEAUDUMEC s'interroge sur les modalités envisagées de la diffusion du film. D'après Patrice BLANCHARD, sa volonté est que le film soit proposé dans tous les cinémas de la Région Centre-Val de Loire mais la personne en charge du suivi a besoin que le film soit fini pour s'engager. A l'heure actuelle, la personne a visionné la bande originale et trouve le projet intéressant.

Bertrand HAUCHECORNE questionne sur la volonté de dégager des bénéfices sur ce projet et sur la possibilité qu'auraient les petites salles du territoire de rediffuser le film. Patrice BLANCHARD confirme que ce projet a bien pour objectif de dégager des bénéfices mais que ce n'est pas l'objectif premier. Les petites salles du territoire pourront rediffuser le film mais cela aura un coût supplémentaire (en termes d'équipement si elles n'en ont pas et en termes de temps de travail puisqu'un professionnel devra intervenir). Clarisse CAZEAUDUMEC souhaite savoir si Ciclic a été sollicité. Patrice BLANCHARD explique que ce n'est pas possible car Ciclic soutient uniquement les auteurs de long-métrage ayant réalisé un court-métrage en amont. Magali BERRUET demande si Tourisme Loiret a été sollicité. C'est le cas, cet acteur a été sollicité, les enregistrements devraient commencer le 12 juin.

▪ Avis des membres du Comité de programmation :

Au vu de l'absence de quorum lors de la réunion du 25 avril 2022, suite à l'annulation tardive de 2 membres du comité de programmation, une consultation écrite a été organisée sur le projet de 3 Cats Films du 28/04/2022 au 06/05/2022.

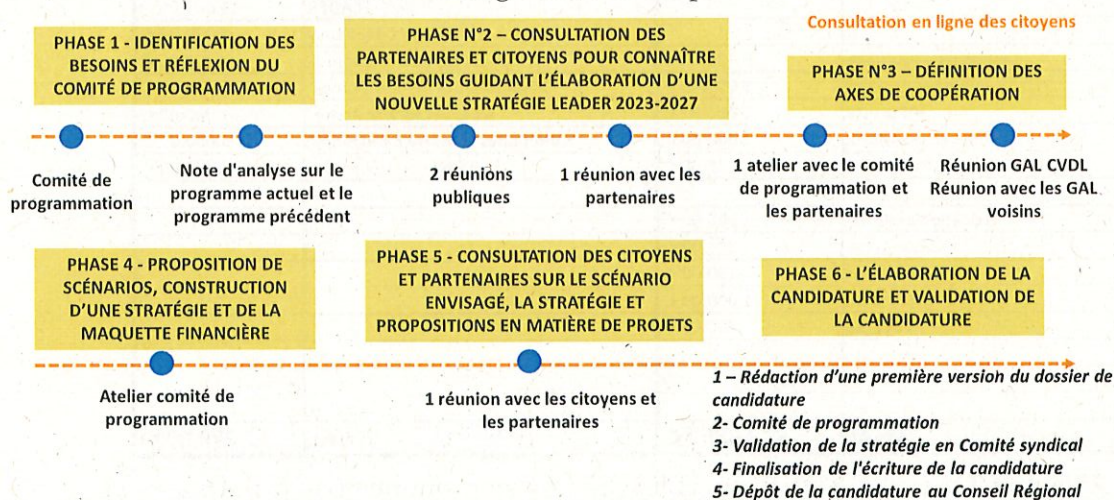
13 avis favorables, 0 avis défavorables, 1 avis réservé, 6 abstentions : **avis favorable.**

Le porteur de projet est informé par l'équipe technique de l'avis d'opportunité favorable émis par le comité de programmation ainsi que du contexte de la fin de programme. L'avis final sera rendu sur devis lors d'un prochain comité de programmation, le projet peut recevoir moins que les 15 000€ escomptés au vu des projets restants, des arbitrages seront nécessaires.

III) Stratégie LEADER 2023-2027

▪ Méthodologie

La méthodologie suivante est présentée :



→ Lors de la phase 1, le comité de programmation définit des thématiques sur lesquelles les citoyens et partenaires seront invités à travailler, enrichit des éléments de diagnostic territorial qui seront présentés lors des réunions de la phase 2, complète le bilan des deux dernières programmations.

- Lors de la phase 4, le comité de programmation prend connaissance des propositions citoyennes et partenaires qui ont émergé lors de la phase 2 et grâce à la consultation en ligne, enrichit les propositions de projets citoyens et cible ceux à approfondir lors de la réunion de la phase 5, propose des scénarios et construit une stratégie qui seront présentés pour enrichissement lors de la phase 5 aux citoyens et partenaires, intègre directement dans la stratégie les 10 projets sélectionnés par les citoyens en phase 5.
- Pour la version finale de la stratégie, le comité de programmation intègre les remarques de la Région Centre-Val de Loire.

Le calendrier suivant est communiqué :

Phase 1 – Identification des besoins et réflexion du comité de programmation

- Comité de programmation : 25 avril 18h (Saint-Ay, salle François Villon)

Phase 2 – Consultation des partenaires et citoyens pour connaître les besoins guidant l'élaboration d'une nouvelle stratégie LEADER 2023-2027

- Réunions publiques : 3 mai 19h-20h30 (Baccon, salle des fêtes) et 4 mai (Huêtres, salle des fêtes)
- Réunion avec les partenaires : 3 mai 14h-16 (Baccon, salle des fêtes)

Phase 3 – Définition des axes de coopération

- Réunion avec le comité de programmation et les partenaires : 17 mai 18h (Gidy, Gidéum)

Phase 4 - Proposition de scénarios, construction d'une stratégie et de la maquette financière

- Comité de programmation : 31 mai 18h (Gidy, Gidéum)

Phase 5 – Consultation des citoyens et partenaires sur le scénario envisagé, la stratégie et propositions en matière de projets

- Réunion publique : 8 juin 18h (Le Bardon, salle polyvalente et grange)
- Réunion avec les partenaires : 8 juin 18h (Le Bardon, salle polyvalente et grange)

▪ Résultats de l'évaluation

Le détail de l'évaluation est consultable sur le diaporama du 25 avril 2022.

L'évaluation permet d'apporter les conclusions suivantes :

- **Profil des projets accompagnés** : des évolutions entre les deux programmations
 - Programmation 2014-2022 : des projets de taille plus importante que sur la précédente programmation
- **Localisation des projets accompagnés** :
 - Des projets accompagnés sur l'ensemble des communes
 - Des projets portés par les communes uniquement sur la CC des Terres du Val de Loire
 - **Des fiches actions inégalement mobilisées en nombre de projets accompagnés (hors animation)**
- **Des fiches actions inégalement mobilisées en montant Feader (hors animation)**
- **Une dynamique de programmation qui s'est maintenue dans le temps avec néanmoins des disparités dans le nombre de projets examinés**
- **Des porteurs de projets publics majoritaires avec des disparités en fonction des fiches actions**

- Une part plus importante de porteurs de projets privés pour la fiche actions n°5 « Culture et dialogue »

Synthèse des échanges sur les éléments d'analyse des précédentes programmations

- Il a été demandé que l'évaluation présente la part des montants FEADER attribués à des projets de porteurs publics
- La diminution importante du nombre de projets soutenu entre les programmations de 2007-2014-2022 est à mettre en relation avec les évolutions des règles européennes et notamment du seuil minimal de financement.
- Néanmoins, cette diminution du nombre de petits projets locaux au profit d'un nombre plus réduit de projets de taille plus importante doit interroger la capacité des porteurs de projet privé à candidater au programme LEADER. A ce sujet, il a été rappelé par plusieurs participants les difficultés rencontrées par les porteurs de projets : lourdeurs administratives, avance de trésorerie, temporalité longue pour obtenir un financement. Il a été souhaité que le GAL puisse interpeller la Région et la Préfecture sur ces problématiques.

▪ Résultats de l'atelier en sous-groupe

Synthèse des contributions lors des ateliers en sous-groupes

Thématiques explorées :

1. Filières locales et services innovants et/ou itinérants
2. Sobriété et climat dans la vie quotidienne, les activités économiques et le domaine public (urbanisme résilient...)
3. Biodiversité (air, eau et continuités)
4. Accompagnement et formation pour porter des projets

Guide de lecture : les compléments aux éléments de diagnostic apportés lors des ateliers sont renseignés en **orange**.

« Accompagnement et formation pour porter des projets »

+ Atouts / Opportunités	- Faiblesses / Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une ingénierie importante du Pays Loire Beauce pour accompagner les porteurs de projets - Réseau Oxygène de la Région Centre-Val de Loire : rencontres annuelles, ateliers thématiques, accompagnement. Ce réseau est très peu connu à ce jour. - Contrat Régional de Solidarité Territoriale : 102 projets soutenus jusqu'à présent (2017-2022) - Coopération avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dans le cadre des Territoires ruraux de l'Orléanais <ul style="list-style-type: none"> o Mise en œuvre d'un Contrat local de santé o Contrat d'Objectif Territorial pour les énergies thermiques (COTENR) - Adhésion du PETR Pays Loire Beauce à TOPOS, l'Agence d'urbanisme de l'Orléanais qui apporte une importante aide à l'ingénierie - Département du Loiret : accompagnement opérationnel des projets des collectivités par l'ingénierie départementale (marque Cap Loiret) - Les services de Développement économiques des Communautés de communes : un accompagnement pour les entreprises du territoire et les porteurs de projets - CAUE du Loiret : missions de conseil aux collectivités - Chambre d'agriculture - Agences culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les privés sollicitant LEADER : identifier les 20% de co financeurs public nécessaires à l'obtention des fonds LEADER - Pour les privés et publics : connaissance de l'ensemble des fonds existants - Complexité administrative (millefeuille et silos) : pas de guichet unique pour les aides - Pour les élus : manque d'informations sur l'ensemble des fonds. Notamment dans les petites communes, où l'absence de services techniques ou DGS nécessitent un travail important pour les élus. Les Communautés de communes ne remplissent pas assez un rôle de partage d'informations et accompagnement (CC de la Beauce Loirétaine) - Avance de trésorerie dans le cadre de LEADER 2014-2022 est un problème majeur pour le privé et l'associatif - Risque : absence de porteurs de projet privés lors de la prochaine programmation, découragement des acteurs qui préfèrent mobiliser d'autres fonds moins complexes à obtenir. - Demande LEADER : presque impossible pour les associations sans salariés experts en la matière - Depuis le COVID : dégradation des services des administrations (lourdeurs administratives plus importantes avec la Région) - Manque de moyens humains au sein des collectivités pour accompagner les porteurs de projet - Manque de liens entre les acteurs, de partage d'expériences - LEADER : méconnu par les citoyens ce qui constitue un possible frein à l'émergence de projets innovants. - Visibilité/ communication autour de LEADER à renforcer

Projet et initiatives déjà existants à retenir :

- Les visites organisées pour découvrir des projets ou initiatives inspirants (réseau de chaleur d'une commune, etc.), à la fois pour des projets sur le territoire ou en dehors. A poursuivre/ développer pour transmettre de l'information entre acteurs (à la fois élus et particuliers/ privés)

Pistes d'actions et de projets :

- Proposer des formations sur LEADER (voire sur l'ensemble des fonds existants) à la fois pour les acteurs du privé et du public.
 - o Acteurs publics : nécessité de réaliser ces formations notamment pour les nouveaux élus qui n'ont pas de connaissances. Sinon risque de perte de dynamique de projets sur un territoire si renouvellement important des élus.
- Créer et mettre à disposition des acteurs un répertoire / listing/checklist recensant l'ensemble des principaux fonds existants et des éléments clés pour y répondre.
- Créer un nouveau poste au sein du PETR pour accompagner les porteurs de projet.
- Favoriser le partage d'expériences et bonnes pratiques entre acteurs :
 - o Réaliser des « fiches ressources » ou « fiches retour d'expériences » pour mettre à disposition des nouveaux porteurs de projet des conseils et les accompagner. Il a notamment été proposé de développer ces fiches conseils à l'échelle des Communautés de communes pour compenser le manque d'ingénierie des petites communes.
 - o Favoriser les rencontres/échanges et la mise en relation entre « pairs »
 - Des actions de tutorat/mentorat pourrait être organisées : entre des porteurs de projet ayant déjà bénéficiés de LEADER et des nouveaux porteurs de projet (notamment pour permettre d'expliquer les principales attentes du territoire et du comité de programmation, connaître les fiches actions, pouvoir orienter le projet en amont si au stade de l'émergence)
 - Animer des temps de rencontres pour favoriser le dialogue entre les acteurs du territoire

« Filières locales et services innovants et/ou itinérants »

+ Atouts / Opportunités	- Faiblesses / Menaces
Services et équipements	
<ul style="list-style-type: none"> - Une offre d'équipements sportifs et culturels importante (SCOT 2018 / INSEE) <ul style="list-style-type: none"> o 254 équipements culturels et sportifs en 2018 o 17 784 licenciés sportifs en 2018 - 30,66 équipements sportifs et culturels de la gamme de proximité pour 10 000 habitants contre 25,41 à l'échelle régionale <p>Proximité avec Orléans métropole où sont installés de nombreux médecins généralistes et spécialistes</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'armature du tissu commercial structurée autour d'Orléans et de l'axe de la Loire - 4 communes labellisées Petites villes de demain : Beauce-la-Romaine, Patay, Meung-sur-Loire, Beaugency - CC des Terres Val de Loire : Service Inclusion Numérique mobile - 2 Espaces de coworking sur la CC des Terres Val de Loire - Proximité de Blois où se trouvent davantage de spécialistes en dentaire - Développer le recours au numérique pour la santé et les services (télémédecine) - Un territoire attractif : arrivée de nombreux télétravailleurs depuis la crise du COVID19. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une offre de services de santé insuffisante et une faible densité médicale (CRTE, 2021) <ul style="list-style-type: none"> o Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes : 2,8 consultations par an contre 3,2% à l'échelle régionale o 46 médecins généralistes libéraux (praticiens) en 2020 : 38 sur la CC des Terres du Val de Loire contre 8 sur la CC de la Beauce Loiretaine o Un nombre très faible de spécialistes sur le territoire - Un manque de structures d'accueil collectif pour la petite enfance (CRTE, 2021) - Approche de la relation entre commerce de proximité et numérique encore peu développée - Maillage des centralités sur les territoires situés à l'ouest - Absence de tiers-lieux sur le territoire - Médecins salariés ou pas - Insuffisance des modes de garde pour la petite enfance - Des problématiques de mobilité pour accéder aux équipements et services - Absence de liens avec les nouveaux arrivants du territoire (télétravailleurs)
Tourisme	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux atouts : <ul style="list-style-type: none"> o Le patrimoine mondial de l'UNESCO o Projet « Loire à Vélo » o La proximité de la Sologne, des châteaux de la Loire. o La Route des Vins, découverte des espaces classés AOC (vignes). o La basilique de Cléry-Saint-André. - Utiliser le commerce itinérant pour véhiculer de l'information - Travailleurs saisonniers à l'année - Renforcer l'offre d'hébergements touristique si les activités et lieux de découverte se développent - Présence d'associations et acteurs culturels (Effet de Cerf à Patay qui œuvre pour la valorisation du patrimoine et la promotion du développement culturel, touristique et économique de la région de Patay) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une identité touristique encore insuffisamment affirmée - Une offre d'hébergements peu structurée et développée - Méconnaissance de l'histoire locale et notamment agricole du territoire

Agriculture	
<ul style="list-style-type: none"> - Une agriculture productive grâce à la présence de la nappe de Beauce permettant d'irriguer - Un territoire attractif en matière d'installations agricoles : arrivée d'agriculteurs du Nord de la France - Un agriculture très diversifiée (lavande, truffe, patate douce, etc.) - Des réflexions sur l'adaptation des activités agricoles aux conséquences du changement climatique - Un accompagnement au développement de l'agriculture biologique - Des projets de diversification agricole et d'appui au développement des circuits-courts - Un rapprochement entre le monde agricole et les élus (Sessions agricoles des Terres du Val de Loire) - Industrie agro-alimentaire : 2 établissements de +100 salariés sur Artenay - Agriculture très diversifiée sur le Val de Loire (vigne, maraichage, arboriculture, etc.) - Développement de la vente directe avec l'installation de jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Une évolution progressive des formes d'exploitations vers des sociétés, mais encore plus de 50 % en individuels : diminution des petites exploitations familiales au profit de macro-structures et augmentation des surfaces d'exploitation
Autre thématique : Energie	
<ul style="list-style-type: none"> - Imposer l'installation de panneaux solaires photovoltaïque sur les bâtiments de logistique 	

Pistes d'actions et de projets

- Développer le tourisme agricole et industriel
- Développer l'offre d'hébergements touristiques
- Maximiser la production de photovoltaïque sur le territoire
- Réfléchir à la monétisation du stockage carbone sur le modèle des CEE

« Biodiversité (air, eau et continuités) »

+ Atouts / Opportunités	- Faiblesses / Menaces
Continuités	
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de nombreux milieux remarquables (Vallée de la Loire...) <ul style="list-style-type: none"> o Des actions visant à améliorer leur identification - Elaboration de la trame verte et bleue du Pays - Des zonages de protection et des inventaires <ul style="list-style-type: none"> o Inventaires de la biodiversité communale / atlas de la biodiversité communale o La Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) "Les mouillères des sources de la Conie" localisée sur la commune de Villeneuve-sur-Conie o L'Espace Naturel Sensible (ENS) "Les Mauves" situé sur la commune de Meung-sur-Loire o Les espaces naturels gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels de la région Centre, à savoir "Les Gléneaux" présents sur la commune de Baccon o "Les rives de la Loire" au niveau de la commune de Beaugency o Divers sites de protection le long de la Loire o Ajouter sites naturels du 41 - Des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement (Festival court métrage...) - Initiation de démarches de plantation et renaturation - Projet de liaison le long des rives de Loire - Projet de création d'une zone tampon entre réserve et les alentours (nouveau terrains et propriétaires par LNE ou la réserve naturelle régionale de St Mesmin - Autres sites gérés par le Conservatoire : pas de personnes pour verbaliser - Haies 	<ul style="list-style-type: none"> - Fragilisation des milieux naturels avec le développement de l'urbanisation, notamment le long des cours d'eau - Des milieux naturels impactés par les activités humaines et les conséquences du changement climatique - Pratiques en bord de Loire très néfastes (cabanisation...) - Espèces exotiques envahissantes en fort développement - Cueillette de fleurs sauvages - Bord de Loire : fermeture des paysages et arrêt du pâturage - Au nord du territoire : linéaire arboré à recréer - Des actions en patchwork qui ne s'inscrivent pas dans une vision globale - Agriculture et urbanisme se côtoient de près : voir comment les agriculteurs entretiennent et exploitent, rôle d'appui des communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme (CCTVL se lance dans un PLUi, belle opportunité)
Air (SCOT, 2018)	
	<ul style="list-style-type: none"> - Neuf communes faisant partie des zones sensibles vis-à-vis de la qualité de l'air : Artenay, le Bardon, Beaugency, Cercottes, Chaingy, Gidy, Huisseau-sur-Mauves, Meung-sur-Loire, Villorceau (SCOT, 2018) - Observation d'épisodes de pollution en PM10. - Problématique à Meung-sur-Loire
Eau (SCOT, 2018)	
<ul style="list-style-type: none"> - Présence de la nappe de Beauce - Présence de l'Ardoux (contrat de SAGE) - Adhésion de l'ensemble des communautés de communes au syndicat de l'eau pour travailler sur la préservation de l'eau - Les mares évoluent très vite (beaucoup d'eutrophisation, expérience de celle de Bardon) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise qualité des parties amont de l'Ardoux et des Mauves en raison de présence de nitrates et de carbone organique - Mauvais état chimique des masses d'eau souterraines soumises à d'importantes pressions d'origine agricole liées aux pesticides

	<ul style="list-style-type: none"> - 39 communes sur 49 sont classées en zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole - Toutes les communes classées en zone sensible à l'eutrophisation (48 communes) - L'agriculture n'est pas la seule activité responsable des problématiques sur la thématique de l'eau. Il convient également de cibler d'autres pratiques (lessive...) - Possible identifier les zones à replanter - Nitrates et mauvaise qualité de l'eau : rôle du syndicat - Qualité des masses d'eau souterraines : aides larges
--	--

Pistes d'actions et de projets

Continuités

- Mener des actions éducatives pour améliorer la connaissance des habitants sur la biodiversité locale et les enjeux de préservation (les fleurs sauvages, la cueillette, la ripisylve, l'identification des espèces d'arbres). A ce sujet, les réalisations du Lycée François Villon à Beaugency ont été citées comme un exemple à suivre.
- Développer la biodiversité en ville en s'inspirant des actions menées à Orléans. Il a été proposé d'aider les propriétaires à mettre des plantes sur les bords de maison, de végétaliser la voirie, de mettre en place des ralentisseurs floraux.
- Sur la base des diagnostics de biodiversité, élaborer un plan d'actions pour que les communes mettent localement en œuvre des actions en faveur de la préservation et reconquête de la biodiversité.
- Accompagner les communes et intercommunalités dans la mise en œuvre d'orientations d'aménagement et de programmation.

Air

- Réduire les impacts des transports sur la qualité de l'air :
 - o Inciter les entreprises à réaliser des plans de déplacements
 - o Développer les trains entre Orléans et Meung-sur-Loire
 - o Développer les alternatives à la voiture individuelle : covoiturage avec le réseau Rézopouce, aménagement de pistes cyclables pour favoriser l'utilisation quotidienne du vélo
 - o Promouvoir un urbanisme favorable à l'amélioration de la qualité de l'air
 - o Développer des stations hydrogène dans les zones d'activités pour les camions et pour le fret de la SNCF

Eau

- Aménager des mares et annexes hydrauliques. Cette action pourrait être portée par l'Agence de l'eau au regard de ses compétences. Plus généralement, il conviendrait de proposer des aides pour favoriser les changements de pratiques agricoles.
- Favoriser la récupération et valorisation des matières organiques, par des techniques mécaniques ou humaines. Des actions sur la fertilisation des sols pourraient être menées.
- Améliorer l'irrigation en installant des capteurs
- Au regard du dérèglement climatique, recourir à l'agroforesterie afin de limiter l'évaporation de l'eau et développer le stockage des sols. Il a été proposé d'appuyer le développement d'une filière d'exploitation pour les haies et de mener des actions de communication larges envers les acteurs sur l'agroforesterie.

« Sobriété et climat dans la vie quotidienne, les activités économiques et le domaine public (urbanisme résilient) »

+ Atouts / Opportunités	- Faiblesses / Menaces
Développement des EnR	
<ul style="list-style-type: none"> - Un fort potentiel de développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, biomasse, méthanisation, solaire thermique, géothermie, hydrogène, éolien...) - Installation de valorisation du biogaz à Bucy-Saint-Liphard - Parcs éoliens sur les communes de Tournois, La Chapelle-Onzerain, Epieds-en-Beauce, Villermain - Collectif citoyen sur les énergies renouvelables - CC des Terres de Val de Loire : production annuelle d'énergie renouvelable de 137 GWh soit 0,003 GWh/habitant, dont 64% de biomasse thermique et 30% éolien (OREGES Centre) <ul style="list-style-type: none"> o EnR représente 8,7% de la consommation d'énergie du territoire - CC de la Beauce Loirétaine : production annuelle d'énergie renouvelable de 147 GWh soit 0,009 GWh/habitant, dont 72% d'éolien et 26% de biomasse thermique. <ul style="list-style-type: none"> o EnR représente 6,4 % de la consommation d'énergie du territoire - Projet LIFE « LET'S GO 4 CLIMATE » : développement de communautés d'énergies (citoyennes et renouvelables), actions de production d'énergies renouvelables - Labélisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » en 2016 par l'Etat - Des projets d'EnR en cours sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs contre exemples dommageables en matière de chaleur par géothermie - Connaissance du dispositif de COT ENR - Pas toujours inclus dans les nouveaux projets de construction
Sobriété dans la vie quotidienne et les activités économiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de sensibilisation en direction des habitants (consommation locale, économies d'énergie) - Démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire - Eco-défis des commerçants et artisans sur l'efficacité énergétique et économie d'eau - 	

+ Atouts / Opportunités	- Faiblesses / Menaces
Consommations énergétiques dans le bâti et les espaces publics	
<p>Un territoire volontariste pour rénover le bâti et l'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de préfiguration d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique - Un Parc Privé Potentiellement Indigne plutôt faible (environ 3%) - 79 artisans RGE - Réduction des consommation énergétiques de l'éclairage public 	<p>Une problématique territoriale de bâti énergivore très majoritairement ancien (Diagnostic PTRE, 2021)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vacance en progression : 2 193 logements vacants à l'échelle du PETR, soit un taux de vacance de 8,8%. - 42% des résidences principales ont été construites avant 1971 (29% avant 1946 et 13% entre 1946 et 1971) : 54% des logements de plus de 15 ans sont en étiquette énergétique E, F ou G correspondant aux logements énergivores - Des logements particulièrement énergivores au Nord-Est du territoire (notamment à Rouvray Sainte-Croix, Bucy-le-Roi, Villeneuve-sur-Conie, Saint Sigismond, Lion-en-Beauce) - 15,3% des ménages sont en situation de précarité énergétique (4 026 ménages), un taux équivalent ou inférieur aux territoires de références (17,3% à l'échelle régionale)
Mobilités durables	
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire desservi par plusieurs axes routiers majeurs, 2 gares de proximité, 6 haltes ferroviaires et 7 lignes de bus - Une offre de transport à la demande - Rézo Pouce - Réseau de covoiturage 	<p>Un territoire fortement dépendant à la voiture individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> o 93% des ménages disposent d'au moins une voiture contre 81,1% au niveau national et 86,2% niveau régional (INSEE, 2018) o Part des déplacements domicile-travail en voiture : 84,4% en 2018 o Proposition d'actifs occupés résident à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail : 38% - De très nombreux flux domicile-travail vers Orléans - Une offre de transports en commun déséquilibrée - Des initiatives en faveur du développement des liaisons cyclables mais qui sont à ce jour non-structurée - Covoiturage peu développé (aires à Charsonville et Meung-sur-Loire) et des axes routiers structurants non équipés (D2020 D955)
Urbanisme résilient	
<ul style="list-style-type: none"> - Des réflexions en cours avec le CAUE du Loiret sur l'urbanisme résilient : appel à manifestation d'intérêt à destination des professionnels du cadre de vie pour le forum de l'architecture et du paysage. « Quelles formes urbaines pour les vill(ages) demain ? » - Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de projets en faveur de la participation et l'implication des habitants dans l'aménagement durable de leurs territoires 	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire soumis à de nombreux risques (inondation par crues et remontées de nappes, aléa de retrait-gonflement des argiles, présence de nombreux sites industriels, transport de marchandises et matières dangereuses)

Pistes d'actions et de de projets :

Développement des ENR et sobriété dans la vie quotidienne et les activités économiques :

- Obliger les entreprises qui développent des projets d'ENR utilisant les terres agricoles à mener des actions de compensation
- Réutiliser les eaux usées traitées pour l'irrigation
- Favoriser le recours aux biomatériaux, moins émetteurs de CO2, dans les nouvelles constructions pour développer la résilience du bâti
- Mener des actions de sensibilisation pour faire des « effets leviers » : en direction des élus et des citoyens sur le développement des ENR
- Améliorer le tri, la collecte, le traitement et la valorisation des biodéchets
- Développer l'économie circulaire dans les entreprises et industries
- Mettre en places des éco-défis dans les entreprises et des actions de formation à destination des artisans ainsi que du grand public
- Mettre au cœur des priorités et des actions la nécessité d'adopter des comportements et pratiques sobres.

Consommations énergétiques dans le bâti et les espaces publics :

- Intégrer des obligations de prévoir des compensations agricoles dans le cadre de projets avec des ENR

Mobilités :

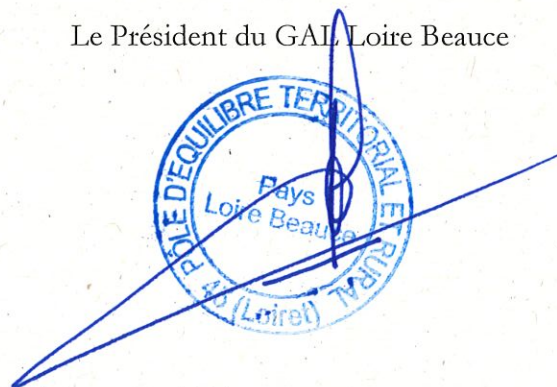
- Augmenter les flux SNCF et les navettes des communes jusqu'aux gares et pôles multimodaux

Urbanisme résilient :

- Mener des travaux en collaboration avec le PETR, le CAUE et les citoyens pour faire émerger des projets innovants
- Mener des actions de coopération, notamment avec les villes jumelées du territoire, pour s'ouvrir à de nouvelles formes d'urbanisme (exemple de l'Allemagne).

La séance est levée à 20h45.

Le Président du GAL Loire Beauce



Frédéric CUILLERIER

ANNEXE 1 : Détails des avis du comité de pilotage LEADER du 22/03/2022

▪ 3 Cats Films : « La malédiction des Dunois »

Fiche action 5 : « la culture vectrice de dialogue et de liens, facteurs indispensables à la transition énergétique et écologique »

Coût total : 26 000€ HT, FEADER : 15 000€, taux FEADER : 57,8%

❖ Remarques du COPIL LEADER :

Points d'amélioration	Pas de remarques
Points de réserve	Adéquation du projet avec la stratégie LEADER
Questions, précisions	Demande de précisions sur le réseau de diffusion envisagé et les PACT sollicités. Proposition de convoquer le porteur de projet au prochain comité de programmation.
Budget	Interrogations sur le budget